

POL 6524 – Politiques publiques

Été 2023

Local: C-7141

Horaire: mardi et jeudi, 18h à 21h

Professeur ou chargé de cours : Dominique Caouette + conférenciers associés

Bureau : C-4026, Pavillon Lionel-Groulx

Disponibilité :

Téléphone : 514-343-6111 #40899

Courriel : dominique.caouette@umontreal.ca

Approches et objectifs :

L'objectif de ce séminaire est de familiariser les étudiants aux aspects pratiques de l'élaboration, du changement et de la mise en œuvre des politiques publiques. Les choix de politiques publiques, ainsi que leur succès, sont façonnés par l'interaction d'acteurs, qu'il s'agisse de groupes d'intérêt, d'experts, d'administration, de citoyens ou d'élus. Cette réalité des politiques publiques est bien connue des praticiens invités à participer à ce cours. Par leurs responsabilités professionnelles, ils ont été acteurs et témoins du développement des politiques publiques à partir de postes d'observation divers. Certains sont du niveau fédéral, d'autres du niveau provincial ; certains ont été impliqués politiquement, d'autres proviennent de l'administration publique ; certains travaillent pour l'État, d'autres pour des organisations de la société civile. Le cours expose donc les étudiants à une grande variété de profils professionnels du domaine des politiques publiques.

Enseignants invités :

- **Leïla Copti** est présidente de COPTICOM Stratégies & Relations publiques, une agence qu'elle fonde en 2011. Elle a également cofondé et assuré la coordination stratégique d'alliances influentes et encore actives au Québec : Transit, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec et l'Alliance SWITCH, qui regroupe gens d'affaires et environnementalistes souhaitant accélérer le virage vers une économie verte au Québec. Leïla signe plusieurs stratégies de communication dans le cadre de consultations publiques d'envergure dont celle menant au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal en 2012. Elle organise plusieurs événements majeurs comme la première Table ronde canadienne sur l'économie verte en avril 2015. Leïla Copti est vice-présidente du Conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement de Montréal et siège au CA de Réalité climatique Canada, fondé par Al Gore.

- **Marie Gendron** est présidente du conseil d'administration et présidente-directrice générale du Conseil de gestion de l'assurance parentale. Elle œuvrait auparavant comme sous-ministre de la Culture et des Communications. Conseillère politique au cabinet de Robert Bourassa en tout début de carrière, Marie Gendron a par la suite occupé diverses fonctions stratégiques au sein de grandes organisations privées, publiques, parapubliques et philanthropiques, de Bell Canada, à la Société Radio-Canada en passant par l'Agence métropolitaine de transports (maintenant EXO) et la Fondation Chagnon, avant de faire le saut dans le milieu municipal, au sein de la nouvelle administration de la ville de Laval. Ce solide bagage lui a valu une grande connaissance des rouages gouvernementaux et de l'incidence de politiques publiques sur différents secteurs d'activités. En 2016, elle revient au cœur des décisions gouvernementales en tant que secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif du gouvernement du Québec. Marie Gendron a aussi été membre de l'Office québécois de la langue française et du CA de l'institut de cardiologie de Montréal. Elle est détentricice d'une maîtrise ès sciences de l'Université de Montréal, en science politique.
- **Steven Hoguet** est Directeur, Politiques mondiales et affaires publiques (Canada) chez Pfizer depuis 2004. Il a été directeur adjoint des Communications pour le Premier ministre du Canada et adjoint pour le Québec (2000-2003) de même que conseiller politique auprès du ministre des Pêches et Océans et du Revenu national (1998-2000). Membre de l'Institut de relations gouvernementales du Canada et administrateur de société certifié (ACS) & Chartered Director (C. Dir), il siège au Conseil d'administration du Canadian American Business Council et sur de nombreux comités sectoriels, notamment sur le Conseil stratégique des sciences de la vie de la Chambre de commerce du Canada et le Conseil consultatif sur la santé de BIOTECanada.
- **Thomas Mulcair** était professeur invité au Département de science politique de l'Université de Montréal et Fellow au Cérium. Mulcair est aussi avocat, commentateur politique et un ancien politicien provincial et fédéral. Il a été élu député fédéral d'Outremont de 2007 à 2018, sous la bannière du Nouveau Parti Démocratique (NPD). En 2011, alors que son parti le nommait lieutenant québécois, il a été l'un des artisans de la « vague orange » qui a permis au NPD de remporter les trois quarts des sièges au Québec et de devenir ainsi, pour la première fois de son histoire, l'opposition officielle à la Chambre des communes. En 2012, il a été élu chef du NPD. Avant de se lancer en politique fédérale, Thomas Mulcair a siégé, de 1994 à 2007, à l'Assemblée nationale du Québec comme député du Parti libéral de Chomedey (Laval). De 2003 à 2006, il fut ministre de l'Environnement et du développement durable du Québec au sein du gouvernement libéral de Jean Charest. S'inspirant de l'Europe, il est l'auteur d'une loi sur le développement durable considérée, encore aujourd'hui, comme avant-gardiste en

Amérique du Nord. Thomas Mulcair a passé toute sa carrière au service du public. Il fut notamment président de l'Office des professions du Québec (1987-1993), instance gouvernementale règlementant les ordres professionnels au Québec. M. Mulcair est également président du conseil d'administration du Jour de la Terre.

- **John Parisella** est conseiller spécial, Stratégie et rayonnement au Cabinet de relations publiques National et fellow au Cérium, directeur exécutif de la campagne majeure de financement de l'Université de Montréal et auteur de *La Politique dans la peau*. Ancien conseiller des premiers ministres Robert Bourassa et Jean Charest et ex-délégué du Québec à New York.
- **Miriam Fahmy** est conseillère en transfert des connaissances au TIESS, un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale, où elle dirige un projet partenarial sur la gouvernance démocratique. Miriam a œuvré en démocratie participative pendant près de 20 ans. D'abord à l'Institut du Nouveau Monde, puis comme travailleuse indépendante. Elle a accompagné des organisations de la société civile, des organismes publics et des institutions d'enseignement supérieur dans la préparation et la mise en œuvre de projets participatifs, a élaboré des programmes d'éducation à la citoyenneté, a animé des dizaines de tables rondes, de délibérations, de colloques, a dirigé une vingtaine d'ouvrages collectifs sur des enjeux de société et a été chroniqueuse d'affaires publiques au journal *Métro*.
- **Malorie Flon** est directrice générale de l'Institut du Nouveau Monde, où elle a dirigé des projets d'envergure et animé de nombreuses démarches de consultation et de dialogue dans le cadre d'élaboration de politiques et de programmes. Malorie a contribué à professionnaliser l'action de l'INM en matière de participation publique et à insuffler à divers types d'organisations des réflexes de participation citoyenne pour mieux refléter les aspirations collectives et trouver des solutions aux problèmes sociétaux. En 2021, elle est nommée à titre de membre associée (Dialogue Associate) du Centre pour le dialogue Morris J. Wosk de l'Université Simon Fraser.

Évaluation :

- Participation (20% de la note)

La participation est évaluée en fonction de votre présence en classe. Si vous êtes absent, vous perdez des points rapidement : 2 points première absence, 4 points deuxième absence, 6 points troisième absence (à moins d'une absence motivée pour des raisons médicales ou de forces majeures).

- Quatre notes de synthèse (80% de la note)

Les notes de synthèse sont d'une longueur maximale de 7 pages. Au début de sa première séance, chacun des enseignants responsables des notes de synthèse (voir calendrier) expliquera ses attentes quant au contenu et à la structure. Chacune des notes de synthèse sera corrigée selon le barème suivant :

Critères de correction de la note synthèse	% de la note finale	Commentaires de l'évaluateur	Note
La note répond-t-elle aux attentes présentées en classe?	50%		
Est-ce que la note repose sur une recherche ou une démarche de qualité?	25%		
Qualité de la rédaction	25%		
Total sur 100			

Calendrier des séances

Tous les cours ont lieu les mardis et jeudis de 18h à 21h au C-7141 (excepté la séance d'introduction au B-2325).

DATE	Nom des intervenant.e.s	Remise note de synthèse
2 mai	Dominique Caouette	
4 mai	Marie Gendron	
9 mai	Marie Gendron	Note de synthèse 1
11 mai	Miriam Fahmy	
16 mai	Miriam Fahmy et Malorie Flon	
18 mai	Thomas Mulcair	
23 mai	John Parisella	
25 mai	Thomas Mulcair	Note de synthèse 2
30 mai	Steven Hogue	
1 juin	Steven Hogue	Note de synthèse 3
6 juin	Leïla Copti	
8 juin	Leïla Copti	Note de synthèse 4
13 juin	Dominique Caouette	

Plan de cours

Mardi 2 mai : Introduction, par **Dominique Caouette**

Attention : Salle B-2325, Pavillon Jean-Brillant

- Présentation du cours et des intervenant.e.s
- Présentation du Professeur Gérard Boismenu (Département de Science Politique, Université de Montréal) et de son livre « Un monde désenchanté : Essai sur la crise sociale et politique », disponible en version électronique ou en format papier à la librairie. Lien pour la version numérique du livre - https://pum.umontreal.ca/catalogue/un_monde_desenchante/fichiers

Cocktail de bienvenue suivant la présentation de Gérard Boismenu au **C-2081-83, Pavillon Lionel-Groulx** (Carrefour des Arts et Sciences)

Jeudi 4 mai : Au cœur du processus d'élaboration des politiques publiques au Québec: la jonction politico-administrative, par **Marie Gendron**

Première partie : Politique versus administratif : rôle et processus

Lectures obligatoires (disponibles sur Studium) :

1. Mehiriz, Kaddour, Turgeon, Jean et Charland, Gilbert. 2017. « Les politiques publiques et leur analyse ». Dans Nelson Michaud Dir. Secrets d'états? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains. 2ième édition. Québec : Presses de l'Université du Québec : p.327 à 360
2. Sarra-Bourret, Michel. 2015. Louis Bernard : entretiens. Montréal : Les éditions Boréal (Trajectoires).
3. Tremblay, Martine. 2009. « Le leadership à la frontière du politique et de l'administratif. » Colloque sur le Leadership Québec.
4. St-Pierre, Dominic. 2007. « La dynamique politicien-administrateur dans le contexte des conseils de bande. » Institut D'Administration Publique de Québec. PRIX d'Excellence.
5. Jobboom. 2019. « Conseiller ou attaché politique. » Jobboom Inc.

Étude de cas :

1. Corriveau, Jeanne. 2011. « Métro de Montréal: feu vert à Bombardier-Alstom. » Le Devoir. Dans la section Politique, Montréal, 2010.
2. Corriveau, Jeanne et Marco Bélair-Cirino. 2010. « Saga du métro: épilogue à La Pocatière ? » Le Devoir. Dans la section Politique, Montréal, 2010.
3. La Presse Canadienne. 2018. « Métro de Montréal: Couillard laisse miroiter une loi pour Bombardier. » Les affaires.
4. Gagnon, Marc-André. 2018. « Contrat avec Bombardier pour le métro de Montréal : Québec prêt à aller de l'avant sans Ottawa. » Actualité Elections, Le Journal de Québec,

- 2018.
5. Assemblée Nationale du Québec. 2018. « Journal des débats de l'Assemblée nationale. Version finale. » 41^e législature, 1^{re} session, 2018. v. 44, no. 345.
 6. Projet de loi visant à permettre l'acquisition de nouvelles voitures de métro fabriquées à La Pocatière

Lectures optionnelles :

1. Morin, Claude. 2017. « L'interaction politiciens-administrateurs ». Dans Nelson Michaud Dir. Secrets d'états? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains. 2^{ième} édition. Québec : Presses de l'Université du Québec : p.615 à 635.
2. Sutton, Rebecca. 1999. The Policy Process : an overview. London. Overseas Development Institute, Portland House, Stag Place.

Mardi 9 mai : Au cœur du processus d'élaboration des politiques publiques au Québec: la jonction politico-administrative, par **Marie Gendron**

Deuxième partie : La décision gouvernementale : point de jonction, le conseil exécutif et les organismes centraux

Lectures obligatoires (disponibles sur Studium) :

1. Bernier, Luc et Fortier, André. 2014. «Les organismes centraux ». Dans Alain-G. Gagnon Dir. La politique québécoise et canadienne : une approche pluraliste. Québec : Presses de l'Université du Québec : p. 239 à 255.
2. Charland, Gilbert. 2017. « Le rôle du premier ministre dans notre système de gouvernement ». Dans Nelson Michaud Dir. Secrets d'états? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains. 2^{ième} édition. Québec : Presses de l'Université du Québec : p.261 à 283.
3. Les comités ministériels ; Secrétariat des comités ministériels, Conseil exécutif, novembre 2018
 - a. Schéma décisionnel au gouvernement du Québec, Conseil exécutif, novembre 2018
4. Castonguay, Alec. 2021. Le printemps le plus long : au cœur des batailles politiques contre la COVID-19 : QUEBEC/AMERIQUE. Ch. 20, p.181-187 ; ch. 34 p.305-311 ; ch.37 p.333-339.

Étude de cas :

1. Chapados, Maude, François Gagnon, Geneviève Lapointe, Sébastien Tessier, Nicole April, Richard Fachehoun, et Onil Samuel. 2016. « Légalisation du cannabis à des fins non médicales : pour une régulation favorable à la santé publique. » INSPQ - Institut National de Santé Publique du Québec.

2. Féthière, Christelle, Joëlle Courtemanche-Brochu, et François Gagnon. 2016. « Forum Québec d'experts sur l'encadrement du cannabis au Québec. Le cannabis et l'opinion publique. » Ensemble, on fait avancer le Québec. ASPQ - Association pour la Santé Publique du Québec.
3. La Presse Canadienne. 2018. « Québec adopte son projet de loi sur l'encadrement du cannabis, sans le PQ ni la CAQ. » CBC, Radio-Canada. Info, 2018.
4. Breton, Brigitte. 2019. « Cannabis : pro-18 contre pro-21. » Le Soleil. La Tribune, 2019.

Consigne Note de synthèse 1

2500 à 3000 mots maximum (Times New Roman, 12, interligne double) – À remettre le mercredi 10 mai, 23h59 au plus tard

Plus d'informations vous seront fournies lors de la première séance

Analyse de politiques publiques sur un sujet donné

Jeudi 11 mai : Qu'est-ce que la participation publique ? par **Miriam Fahmy**

Lectures obligatoires (disponibles sur Studium) :

1. Archon Fung, « Démocratiser le processus d'élaboration des politiques », *Télescope*, vol. 17, n° 1, p. 1-19.
2. Laurence Bherer, Mario Gauthier et Louis Simard, « Quarante ans de participation publique en environnement, aménagement du territoire et urbanisme au Québec : entre expression des conflits et gestion consensuelle », dans *Cahiers de géographie du Québec*, volume 62, numéro 175, avril 2018, p. 15–40.
3. Dominique Ollivier, Élise Naud et Guy Grenier, « Évolution et défis actuels de la participation publique en aménagement du territoire : l'expérience de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) », dans *Cahiers de géographie du Québec*, volume 62, numéro 175, avril 2018, p. 81–104.
4. Faits saillants des analyses et des consultations. Pratiques de participation publique et de soutien à l'engagement citoyen. Rapport synthèse des analyses et des consultations réalisées dans le cadre de Montréal dialogue, Service de l'expérience citoyenne et des communications, Ville de Montréal, 2021.

Mardi 16 mai : La participation des citoyens à la construction des politiques publiques est-elle souhaitable et possible ? À quelles conditions ? par **Miriam Fahmy et Malorie Flon**

Lecture obligatoire (disponible sur Studium) :

1. OCDE, Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques. Synthèse, 2020.

Jeudi 18 mai : Une carrière dans la fonction publique et en politique active : à l'intérieur de l'État et du développement durable, par **Thomas Mulcair**

Présentation magistrale (1ère partie), et discussion plénière ainsi qu'en petits groupes (2ème partie).

Lectures obligatoires (disponibles sur Studium) :

1. Mousseau, Normand. « L'environnement, les changements climatiques, le développement durable ». Dans L'État québécois, Robert Bernier et Stéphane Paquin., 291-320. Montréal: Presses de l'Université du Québec, 2019.
2. Francoeur, Louis-Gilles, et Jonathan Ramacieri. La caution verte: Le désengagement de l'État québécois en environnement. Montréal: Écosociété, 2022, 200-14

Mardi 23 mai : Partis politiques, former un gouvernement et l'Approche Bourassa, par **John Parisella**

Lectures obligatoires (disponibles sur Studium) :

1. Ryan, Claude. 1995. « La crise d'Oka et ses séquelles ». Regard sur le fédéralisme canadien. Montréal : Boréal. p. 52 à 56.
2. Lemieux, Vincent. 1993. « Robert Bourassa et les trois arènes d'un parti politique ». Dans Guy Lachapelle et Robert Comeau Dir. Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille. Québec : Presses de l'Université Laval : p. 100 à 105.
3. David, Michelle. 1993. « Il ne voulait jamais que la partie se termine ». Dans Guy Lachapelle et Robert Comeau Dir. Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille. Québec : Presses de l'Université Laval : p. 9 à 13.
4. Fortin, Pierre. 1993. « L'économie du Québec ». Dans Guy Lachapelle et Robert Comeau Dir. Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille. Québec : Presses de l'Université Laval : p. 40 à 63.
5. Castonguay, Claude. 2005. « En politique 1970-1971 ». Mémoire d'un révolutionnaire tranquille. Montréal : Boréal. p. 65 à 94.
6. Larocque, André. 2007. « Le parti de René Lévesque 1968-1985 ». Le parti de René Lévesque : un retour aux sources. Fides. p. 31 à 68.
7. Paillé, Michel. 1993. « Lois et projets de lois linguistiques » Dans Guy Lachapelle et Robert Comeau Dir. Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille. Québec : Presses de l'Université Laval : p. 271 à 281.
8. Parisella, John. « L'homme de parti ». L'homme, le leader politique que nous avons connu. p. 210 à 213.

Lectures optionnelles :

1. Parisella, John. 2008 « Quebec Liberals and the Quebec identity ». Inroads i. (22). p. 104 à 109.
2. Ryan, Claude. 1995. « Le Québec et le cadre fédéral canadien ». Regard sur le fédéralisme canadien. Montréal : Boréal. p. 99 à 112.

3. Parisella, John. 2015. « Vers l'échec ». La politique dans la peau. Montréal : Les éditions La presse. p. 202 à 220.
4. Parisella, John. 2015. « La relation Ryan Bourassa ». La politique dans la peau. Montréal : Les éditions La presse. p. 331 à 342.
5. Berman, Larry. « Paths Chosen and Opportunities Lost ». Dans Leadership in the Modern Presidency. Harvard University Press. p. 134 à 163.
6. Parisella, John et Donald Cuccioletta. 2008. « Gouverner en Amérique »
7. Ryan, Claude. « Un essai de bilan ». Bilan des réalisations de quatre mandats.
8. Ryan, Claude. 1995. « Le PLQ en quête d'une troisième voie ». Regard sur le fédéralisme canadien. Montréal : Boréal. p. 123 à 128
9. Ryan, Claude. 1995. « De 1980 à 1984 ». Regard sur le fédéralisme canadien. Montréal : Boréal. p. 129 à 138.
10. Parisella, John. 2006. « La sagesse de la méthode Bourassa ». Le Devoir. 14 octobre. p.B5

Jeudi 25 mai : Études de cas d'action collective en matière de politiques publiques environnementales, par **Thomas Mulcair**

Lire attentivement le texte assigné à votre équipe le 18 mai et faire votre recherche en conséquence pour la séance du 25 mai

Déroulement de la séance : présentations des groupes (1ère partie) et retour magistral sur les enjeux abordés (2ème partie).

Lectures obligatoires (disponibles sur Studium) :

- 1- *Enjeux d'alignement Nord-Américain et internationaux en lien avec les investissements durables*
 - a. Bureau du Premier ministre. « Déclaration conjointe du premier ministre Trudeau et du président Biden ». Premier ministre du Canada, 24 mars 2023.
- 2- *Enjeux de « wedge politics » et d'identités pour l'appui aux politiques environnementales*
 - a. Zhou, Li. « Joe Biden's First Veto Takes on Republicans' War on "Woke Capitalism" ». Vox, 20 mars 2023.
- 3- *Encadrement écofiscal et pénal des entreprises en matière environnementale*
 - a. Léveillé, Jean-Thomas. « Polluer coûtera beaucoup plus cher aux entreprises ». La Presse+, 7 mars 2023.
- 4- *Le rôle de l'information : le fardeau et le standard de preuve environnementale*
 - a. Champagne, Éric-Pierre. « Des citoyens s'arment d'études ». La Presse+, 6 mars 2023.

Consigne Note de synthèse 2

* Les modalités d'évaluation seront détaillées lors de la première séance.*

Présentation orale en groupe

Le 25 mai, les étudiant.es devront présenter en petit groupe à l'ensemble de la classe des textes pertinents liés à la thématique qui leur aura été attribuée le 18 mai.

Vous serez évalués collectivement et pour votre partie individuelle de l'oral.

Réflexion argumentative – 1000 à 1500 mots maximum (Times New Roman, 12, interligne double) À remettre le 25 mai, 23h59 au plus tard

Vous devez présenter une argumentation relative aux textes discutés lors des deux séances. Il vous faut joindre la théorie et la pratique en développant une thèse originale et la soutenir avec des données probantes.

Mardi 30 mai : Le lobbying démystifié : examen de son encadrement et survol de ses applications pratiques dans le monde du travail, par **Steven Hogue**

Lectures obligatoires (disponibles sur Studium) :

1. Montpetit, Éric. 2014. Are Interest Groups Useful or Harmful? Take Two Canadian Politics, Sixth Edition eds. James Bickerton et Alain-G. Gagnon. University of Toronto Press.
2. Canada. Commissariat au lobbying du Canada. 2015. Code de déontologie des lobbyistes. Lien ici.
3. Canada. Commissariat au lobbying du Canada. 2022. Renouvellement du Code de déontologie des lobbyistes (fédéral). Mémoire soumis au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique. Lien ici
4. Canada. Results Canada, Canadian Foodgrains Bank, World Vision Canada. 2023. Joint Submission to the House of Commons Standing Committee on Access to Information, Privacy and Ethics on the proposed changes to the Lobbyists' Code of Conduct. Lien ici.
5. Canada. Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de la Chambre des communes. Lettre à la commissaire au lobbying en lien avec l'étude de la troisième édition du Code de déontologie des lobbyistes. Lien ici.
6. Canada. Democracy Watch/ Démocratie en surveillance. Stop Secret, Unethical Lobbying Campaign Background. Lien ici.
7. Commissariat au conflit d'intérêts et à l'éthique. 2016. « L'Éthique Dans Le Secteur Public : Examiner Les Nouveaux Enjeux et Défis Dans Le Domaine » Toronto (Ontario), 30 Septembre. p. 1 à 4.
8. Zetter, Lionel. 2014. Lobbying the art of political persuasion. Grande-Bretagne: Harriman House October 20, 2014.
 - a. 2.3: Starting a career in lobbying
 - b. 5.1: Planning a Public Affairs Campaign

Jeudi 1^{er} juin : Le développement d'un plan de lobby et l'exercice pratique à l'aide d'une étude de cas par **Steven Hogue**

Consigne Note de Synthèse 3 :

2500 à 3000 mots maximum (Times New Roman, 12, interligne double) – À remettre le lundi 5 juin à 23h59 au plus tard

Rapport de synthèse, répondre aux trois questions ci-après :

1. Élaborer sur votre perception de la profession de lobbyiste post-séminaire. A-t-elle changé, si oui pourquoi, sinon, pourquoi ? En quoi la profession est-elle légitime ou pas.
2. Démontrer comment la contribution et perspective d'intervenants externes au gouvernement peut aider la prise de décision éclairée dans le cadre du processus d'élaboration d'une loi, d'un règlement ou d'une politique. Ou, inversement, y avoir un impact contraire à l'intérêt public.
3. Quelles mesures pouvez-vous suggérer afin d'améliorer l'encadrement des lobbyistes et la légitimité de la profession ?

Mardi 6 juin : Consortium et alliances objectives au sein de la société civile comme outil d'influence des politiques publiques : le cas de TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec et le G15+, par **Leïla Copti**

Lectures obligatoires (disponibles sur Studium) :

1. TRANSIT. (2017). « Le Québec est prêt – mémoire de l'alliance TRANSIT».
2. SWITCH. 2016. « Vers Une Société Décarbonisée - Au Tour Du Secteur Des Transports de Faire Sa Part Dans La Lutte Aux Changements Climatiques. ».
3. Conseil du patronat du Québec. 2017. « La contribution du transport des marchandises à la prospérité du Québec ». p. 1 à 13.
4. G15plus : Pour une relance solidaire, prospère et verte au Québec. 2020. Site web.
5. G15plus: Les indicateurs de bien-être du Québec.2022. Site web.

Jeudi 8 juin : Politique municipale et provinciale : le cas de la reconnaissance de Ristigouche comme symbole du devoir des municipalités de protéger l'environnement et leurs sources d'eau potable, par **Leïla Copti**

Lectures obligatoires (disponibles sur Studium) :

1. La Presse gauche. 2014. Lancement de la campagne Solidarité Ristigouche.
2. Copticom. À une semaine du procès intenté par la pétrolière GASTEM, la municipalité de Ristigouche doit encore amasser plus de 69 000\$.

3. Agence QMI. 2018. « Les entreprises pétrolières ne peuvent agir « de manière cavalière » dans TVA Nouvelles.
4. Copticom. Réaction de presse – Victoire et Soulagement! La municipalité de Ristigouche gagne son procès devant la pétrolière GASTEM.
5. Page Facebook : Solidarité Ristigouche.
6. Radio-Canada. 2023. 5 ans plus tard, Ristigouche Partie Sud-Est revient sur sa victoire.

Consigne Note de synthèse 4

À venir

Mardi 13 juin : Conclusion, par **Dominique Caouette**

Salle de cours à déterminer

1. Évaluation du cours

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 1er mai 2023 et se termine le 15 août 2023 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ou de remise différée ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant (Vos formulaires – Remplir nouveau form. - CHE Absence Évaluation V02), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Délais pour la remise d'un travail

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un Guide internet, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique. Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du Style Chicago (méthode Auteur-Date). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document Exigences matérielles des travaux, disponible sur la page d'accueil du Guide ScPo.

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook «PASPOUM ». Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence. Les étudiants.es ont accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>